



## Interdiction Manifestation A69

### **Communiqué de la FSU 81**

Après l'annonce par le Ministre de l'Intérieur de l'interdiction de la mobilisation contre l'A69 des 7, 8 et 9 juin, le préfet du Tarn a publié l'arrêté d'interdiction.

Celui-ci précise que l'interdiction de manifester débute ce mercredi 5 juin à 20h, jusqu'au lundi 10 juin à 20h et concerne 17 communes : Teulat, Bannières, Montcabrier, Villeneuve-lès-Lavaur, Maurens-Scopont, Cambon-lès-Lavaur, Cuq-Toulza, Algans, Lacroisille, Appelle, Puylaurens, Saint-Germain-des-Prés, Cambounet-sur-le-Sor, Soual, Saix, Viviers-les-Montagnes et Castres.

Des recours sont encore en cours d'instruction pour lesquels on espère une issue positive mais, face à l'exigence démocratique et environnementale, le gouvernement cherche encore et toujours à museler l'expression du mouvement social, écologique et citoyen ; répression, intimidation, interdiction... ce qui avait valu une dénonciation du rapporteur spécial des Nations Unies, Mr Forst.

La FSU81 s'indigne contre cette atteinte aux libertés défendant un projet d'autoroute d'un autre monde qui ne répond en rien aux besoins des populations.

Contre cette démocratie bâillonnée, faisons front pour nos libertés et pour nos droits.

Albi, le 6 juin 2024

